

# Campings

Et aires de Services pour camping-car  
en Pays de Mortagne-au-Perche

2025





OFFICE  
de  
TOURISME

PAYS DE MORTAGNE-AU-PERCHE

Pratique / Hébergement

## Taxe de séjour

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la taxe de séjour est mise en place pour l'ensemble des hébergements touristiques du Pays de Mortagne-au-Perche.

 	<b>TARIFS TAXE DE SÉJOUR - PAYS DE MORTAGNE AU PERCHE</b> Délibération du Conseil communautaire du Pays de Mortagne au Perche du 25 avril 2024
<b>À PARTIR DU 1ER JANVIER 2025</b> <b>Tarifs plafonnés à 1€ par nuit &amp; par personne</b>	<b>1€</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 4* Hôtels de tourisme, résidences, meublés de tourisme</li><li>• 3* Hôtels de tourisme, résidences, meublés de tourisme</li><li>• 2* Hôtels de tourisme, résidences, meublés de tourisme</li><li>• 4* et 5* Villages de vacances</li></ul>
	<b>0.50 €</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1* Hôtels de tourisme, résidences, meublés de tourisme</li><li>• 1* 2* et 3* Villages de vacances</li><li>• Chambres d'hôtes</li><li>• Auberges collectives</li></ul>
	<b>0.40 €</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 3* 4* et 5* Terrains de camping et terrains de caravanage</li><li>• Tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans les aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristique par tranche de 24h</li></ul>
	<b>0.20 €</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1* et 2* Terrains de camping et terrains de caravanage classés</li><li>• Tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans les aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristique par tranche de 24h</li></ul>
	<b>5% Plafond 1 €</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Hébergements sans classement</li></ul>

La taxe de séjour s'applique toute l'année à toute personne majeure hébergée à titre onéreux et non domiciliée sur la commune.

### Qui est exonéré ?

- les personnes mineures
- les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire
- les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier dans la commune

La taxe de séjour est à régler sur place, auprès de l'hébergeur si la réservation est faite directement auprès de celui ci.

ou

Elle sera directement incluse dans le règlement via les plateformes de réservations (Gîtes de France, Airbnb, Booking, etc..)

## Bellavilliers

### Aire de camping-cars

Lieu-dit « Les Plesses » - 61360

Tél : 06 38 46 02 54

**Ouvert d'avril à septembre**

Emplacement face aux animaux (chèvres, chevaux).

Parking uniquement (pas de services d'eau et d'électricité).

**Tarif 2025 :**

<b>Emplacement</b>
5,00 € la nuitée



## La Chapelle-Montligeon

**Camping Les Bruyères** - 61400

Tél : 06 30 02 46 73

**34 emplacements**

**Ouvert du 16 mai jusqu'à mi-septembre**

Camping calme et boisé, situé dans la forêt de Réno-Valdieu, à proximité d'un plan d'eau, de circuits balisés pédestres et VTT, d'un centre équestre, d'un poney-club, d'une salle omnisports et de 4 terrains de tennis. Vous trouverez dans le bourg une boulangerie, une épicerie, un restaurant et un café. Médecins, infirmiers et pharmacie. Taxe de séjour à régler sur place.

**Tarifs 2025 :**

Emplacement caravane	Emplacement camping-car	Emplacement tente
5,00 €	6,00 €	De 2,00 € à 3,00 €
Emplacement auto/moto	Campeur adulte	Campeur enfant (-10 ans)
1,00 €	3,00 €	2,00 €

*Animal domestique : 1,00 € - Branchement électrique : 6,00 €*



## Mortagne-au-Perche

### Le Carré du Perche

23, rue Ferdinand de Boyères - 61400



Ouvert toute l'année

Aire de vidange sur le parking du Carré du Perche. Parking avec barrière automatique de 7h à 22h.

---

## Soligny-la-Trappe

### Parc résidentiel du Perche ★

Route de la Galopinière - 61380

Tél : 02 33 24 13 15 / 06 80 23 70 57

Mail : [contact@leschaletsduperche.fr](mailto:contact@leschaletsduperche.fr)

13 chalets

11 emplacements Camping-cars



Dans le Perche, à 140km de Paris, village de 13 chalets indépendants. Tous commerces dans le bourg et à moins de 5km : base de loisirs de Soligny avec baignade en saison, Abbaye de la Trappe, forêt Perche-Trappe et un étang de pêche. 11 chalets pour 4 personnes et 2 chalets pour 6 personnes : coin-cuisine (micro-ondes, case-congélateur), séjour (TV, canapé-lit 2 pers. sauf gîte 4 pers.), 1 ch. (1 lit 2 pers.), 1 ch. (2 lits 1 pers. superposés sauf gîte 4/6 pers.), salle d'eau, WC. Terrasse couverte. Chauffage électrique.

Tarifs 2025 :

#### Basse Saison - Chalet

Semaine	Nuitée	3 nuitées	Week-end (2 nuitées)
310,00 €	105,00 €	230,00 €	190,00 €

#### Haute Saison - Chalet

Semaine	Nuitée	3 nuitées	Week-end (2 nuitées)
405,00 €	135,00 €	275,00 €	230,00 €

Pour les camping-cars : 16 € la nuitée pour deux personnes avec branchement électrique

---

*Document non contractuel, rédigé par nos soins, à partir des informations transmises par les propriétaires.*

# Découvrir...

[www.tourisme-mortagne-au-perche.fr](http://www.tourisme-mortagne-au-perche.fr)



OFFICE  
de  
TOURISME

PAYS DE MORTAGNE-AU-PERCHE

36, place du Général de Gaulle

61400 Mortagne-au-Perche

02 33 83 34 37

[contact@ot-mortagneauperche.fr](mailto:contact@ot-mortagneauperche.fr)

